

Avis de constitution

SOCIETE « EXCELLENCE POUR DIVERS SERVICES » en abrégé « EPDS »

Siège Abidjan Cocody Angré, Lot 585, Ilot 126

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 27 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EXCELLENCE POUR DIVERS SERVICES » en abrégé « EPDS »

Objet : -La construction tout bâtiment  
- Commerce général  
- Forçage des puits et forages  
- Import-export  
- Toutes activités financières et économiques  
- Diverses prestations  
Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Angré, Lot 585, Ilot 126

Dirigeant(s) M ELSAYED ELSAYED ISMAIL MENISY  
(GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2024-B12-01593 du 12/04/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe n°20484/GTCA/RC/2024 du 12/04/2024

